



## **ACHATS**

Les achats de soins et d'entrées sont payables d'avance et en ligne sur notre boutique. Ils ont une validité d'un an à compter de leur date d'achat. (Hors promotions où la date de validité est indiquée sur la promotion)

La date de validité correspond à la date butoir du rendez-vous.

Les personnes bénéficiant d'un achat doivent présenter ce dernier le jour du soin, à l'accueil du spa Nuxe; dans le cas contraire, la prestation leur sera facturée.

Le consommateur bénéficie d'un délai de 14 jours de rétractations. Passé ce délai, les achats ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni compensables, ni prolongeables et ne possèdent aucune valeur marchande.

## **RESERVATIONS**

Une fois l'achat réalisé, nous vous invitons à réserver au plus tôt votre soin et/ou votre entrée au spa (Notamment les week-ends).

Si vous souhaitez recevoir un bon cadeau, merci de nous contacter.

## **RETARDS**

Avertir toujours le plus tôt possible le spa Nuxe - Domaine de Marlioz, car en fonction des plannings de réservation, notre service d'accueil sera contraint d'abréger le temps consacré au soin proportionnellement au retard constaté. Aucun remboursement ou compensation ne pourra être exigé.

## **REPORTS**

Report intervenant plus de 48h avant le jour du soin : report une seule fois sans frais et prise du nouveau rendez-vous obligatoire le jour même.

Report intervenant entre 48h et le jour du soin : report une seule fois avec 20€ de frais et prise du nouveau rendez-vous obligatoire le jour même.

Pour un second report, que ce soit en prévenant plus de 48h avant le soin ou entre 48h et le jour du soin, le soin sera entièrement perdu.

## **RENDEZ-VOUS NON HONORE**

En cas de non présentation, le soin ou l'entrée est perdu.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Le Spa Nuxe – Domaine de Marlioz est régi par un règlement intérieur affiché sur place.

## **MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS**

Sur le site web seuls les paiements par carte bancaire sont autorisés.

## **DROIT D'OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE :**

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr>

## **MEDIATEUR :**

Après avoir saisi le service client ou le spa pour tenter de résoudre le litige à l'amiable, et en cas de réponse négative ou d'absence de réponse dans un délai de 60 jours à compter de la saisine, le client peut saisir un Médiateur. Il s'agit du Médiateur du Tourisme et du Voyage. La saisine du médiateur peut se faire dans un délai de 12 mois après la première réclamation.



Le Médiateur: Monsieur Jean Pierre TEYSSIER

Adresse postale de saisine: MTV Médiation  
Tourisme Voyage BP 80303 75823 PARIS CEDEX 17

Formulaire de saisine: <http://www.mtv.travel/>  
Informations: [Formulaire ici](#)

### **DROIT DE RETRACTATION :**

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter du jour de la conclusion de la commande pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L.221-23 à L.221-25. Le client exerce son droit de rétractation en informant le spa du domaine de Marlioz de sa décision de se rétracter par l'envoi d'un formulaire de rétractation : comprenant votre nom, prénom, adresse, date d'achat, numéro de commande et indiquant votre volonté de vous rétracter

Vous pouvez nous écrire :

- à l'adresse postale de la société : Spa Nuxe  
- Domaine de Marlioz : 111 Avenue de Marlioz, 73100 Aix-les-Bains
- Par mail : [spa@domainedemarlioz.com](mailto:spa@domainedemarlioz.com)

A compter de la réception de la lettre de rétractation, le spa dispose d'un délai de quatorze jours pour rembourser le consommateur du prix payé par ce dernier.

Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article [L. 221-4](#) commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article [L. 221-18](#), le professionnel recueille sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement.

Le consommateur qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de

l'article L. 221-4 dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. Aucune somme n'est due par le consommateur ayant exercé son droit de rétractation si sa demande expresse n'a pas été recueillie en application du premier alinéa ou si le professionnel n'a pas respecté l'obligation d'information prévue au 4° de l'article L. 221-5.

\* Tous nos massages sont non médicalisés et non para médicalisés : il s'agit de modelages esthétiques de confort, sans finalité médicale. Le terme massage peut être utilisé pour exprimer un modelage corporel, réalisé selon des techniques différentes et variées, par des masseurs formés en centre agréé ou par des esthéticiennes. (article 38 de la Loi n° 2005-882 du 2 août 2005)